


M U N I C I P A L I T É



LA CONCEPTION  
LA NATURE... PAISIBLE.

# AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE  
PERCEPTION POUR  
L'ANNÉE 2023

Conformément au *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception des taxes 2023 de la Municipalité de La Conception est complété et déposé à mon bureau le 7 février 2023 et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À LA CONCEPTION LE 7 FÉVRIER 2023,



Josiane Alarie  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

## Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 7 février 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 février 2023.



Josiane Alarie  
Directrice générale et  
greffière-trésorière